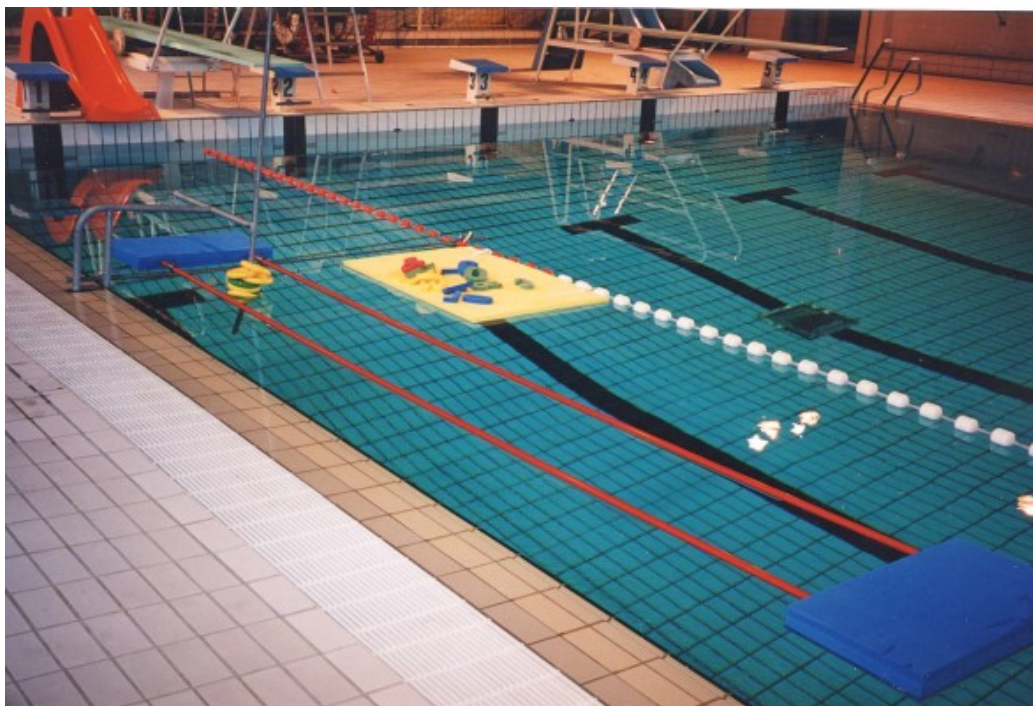


PROJET PEDAGOGIQUE

CP – CE1

2021 - 2025

PISCINE TRONCHET



Projet réalisé par :

- Gilles DUSSURGEY, chef de bassin piscine Tronchet
- Julie BERTHELOT, responsable pédagogique piscine Tronchet
- Hélène MARTINET-DENIS, CPC EPS Lyon 6^{ème} / Villeurbanne

Préambule

« Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. »

Cette priorité est concrétisée par l'attestation du savoir nager scolaire prévue par le décret n° 2015-847. Elle doit engager tous les acteurs impliqués dans l'enseignement de la natation à l'école au premier rang desquels se trouvent les enseignants et les intervenants extérieurs qualifiés (maîtres-nageurs sauveteurs), assistés d'intervenants bénévoles agréés lorsque la réglementation ou la situation l'exige (effectifs conséquents notamment).

Cet enseignement nécessite une action et une organisation coordonnées entre les acteurs qui doivent s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique. L'annexe 2 de la circulaire n° 2017-116 relative à l'encadrement des activités physiques et sportives (APS) précise que « l'enseignant définit le projet pédagogique dans le cadre du projet d'école ».

Depuis de nombreuses années, dans le Rhône, pour aider les enseignants à définir leur projet pédagogique, des projets pédagogiques de natation sont élaborés conjointement par les conseillers pédagogiques en EPS (CP EPS) et l'équipe des MNS de chaque piscine. Ces projets constituent un point d'appui pour la conduite des séances de natation par l'enseignant qui demeure le seul responsable pédagogique de la séance. Ces projets n'ont donc pas de caractère prescriptif. Cependant, ils sont la concrétisation d'un certain nombre de réflexions (sur les contenus d'enseignement, sur l'organisation des modules d'enseignement, sur la sécurité des élèves, sur leur évaluation, sur la proposition de tâches et l'aménagement matériel, etc.) qui peuvent aider utilement l'enseignant dans la construction de son enseignement, en lien avec le MNS apportant son concours à cet enseignement.

1- LES REFERENCES REGLEMENTAIRES INSTITUTIONNELLE

Les enseignants et les intervenants extérieurs (MNS) doivent avoir pris connaissance des textes réglementaires, notamment ceux qui régissent la sécurité des séances de natation (circulaire n° 2017-127)

1. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : article L. 122-1-1 et D. 122-1 et suivants du code de l'éducation.
2. L'arrêté du 09-11-2015 relatif au programme d'enseignement du cycle d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux et du cycle de consolidation paru au JO du 24-11-2015 et au BOEN spécial n° 11 du 19-11-2015.
3. Le décret n° 2015-847 paru au JO du 11-07-2015 et relatif à l'attestation « savoir nager ».
4. L'arrêté du 9 juillet 2015 paru au JO du 11-07-2015 et relatif à l'attestation scolaire « savoir nager ».
5. La circulaire n° 2017-127 parue au BO n° 34 du 12 octobre 2017 et relative à la natation et son enseignement dans les premier et second degrés.
6. La note de service départementale du 13 février 2019 relative aux projets de piscine 2018-2022 et le document pédagogique annexé.
7. La note de service départementale du 15 novembre 2010 et relative à l'enseignement des activités aquatiques dans une classe par un remplaçant, par un professeur des écoles stagiaires ou un étudiant en master se destinant aux métiers de l'enseignement.
8. La note de service départementale du 30 novembre 2012 relative aux « activités aquatiques dans le cadre scolaire. Cas des élèves souffrant de troubles neurologiques ».
9. Note de service départementale du 11-5-2016 relative au rôle et responsabilité des jeunes volontaires en service civique dans l'accompagnement des sorties en EPS.
10. Note de service départementale du 11-7-2017 relative à la formation obligatoire préalable à l'enseignement de l'escalade et de la natation.
11. Note de service du 24-3-2016 relative à la sécurité générale et surveillance des séances d'activités aquatiques.

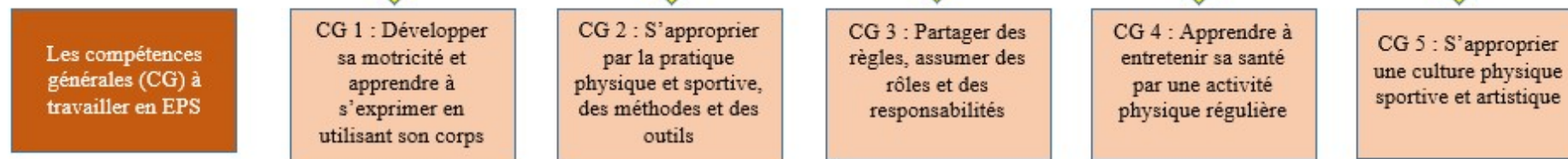
2- LES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Le nouveau programme précise les enjeux et les objectifs de formation du cycle 2 en mettant en évidence la contribution de l'EPS à l'acquisition de chacun des cinq domaines de formation du socle commun de connaissances, de compétence et de culture. Il permet à tous les élèves de construire cinq compétences générales dans quatre champs d'apprentissage.

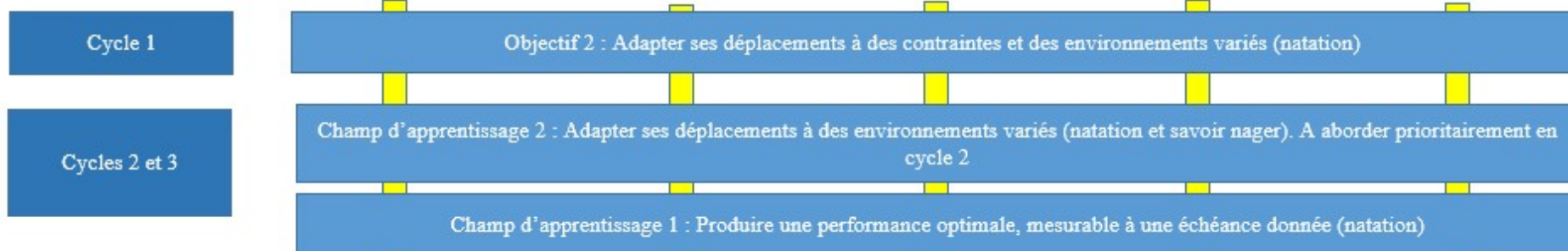
Le socle commun a défini cinq domaines de formation :



Ces cinq domaines sont déclinés en cinq compétences générales par les programmes d'EPS



Les cinq compétences générales sont travaillées à travers les objectifs (cycle 1) et les champs d'apprentissage (cycles 2 et 3)



Pour transmettre, en prenant appui sur la natation :

Des contenus d'enseignement à décliner en connaissances, capacités et attitudes, conformément à la définition de la compétence donnée par le socle commun : « Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite ».

« Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager. »

Adapter ses déplacements à des environnements variés

Attendus de fin de cycle

- » Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- » Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- » Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices. S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements. Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes. Respecter les règles essentielles de sécurité. Reconnaître une situation à risque.	Natation, activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.

Repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Tout au long du cycle les activités d'orientation doivent se dérouler dans des espaces de plus en plus vastes et de moins en moins connus ; les déplacements doivent, au fur et à mesure, de l'âge demander l'utilisation de codes de plus en plus symboliques. Au fur et à mesure du cycle, la maîtrise des engins doit amener les élèves à se déplacer dans des milieux de moins en moins protégés et de plus en plus difficiles.

a- Ressources Eduscol

Les enjeux de formation

Comprendre l'enjeu de formation du CA 2 « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

Il s'agit de permettre à l'élève de **savoir se déplacer à l'aide d'une motricité spécifique** (apprendre à nager, courir en s'orientant, glisser, rouler, naviguer) dans un environnement nouveau, varié ainsi que d'apprendre à **construire un projet de déplacement** en utilisant pleinement ses ressources tout en le réalisant en sécurité pour être capable d'assurer son retour ou celui de son pair.

La lecture du milieu ou de sa représentation cartographiée permet **d'apprendre à la fois de prendre un risque calculé dans le choix de l'itinéraire et de respecter l'environnement naturel ou artificiel.**

La **collaboration partagée entre pairs** autour de la sécurité et de l'aide est une composante majeure de la pratique dans ce champ d'apprentissage.

Les enjeux de formation : quels sont les problèmes que rencontre l'élève dans ce champ ?

LES PRINCIPAUX PROBLÈMES POSÉS À L'ÉLÈVE

Ce que l'élève doit savoir faire pour progresser :

- Prendre le temps de construire une motricité spécifique de nageur, rouleur, grimpeur, navigateur, coureur qui s'oriente
- Passer d'un déplacement spontané à un déplacement choisi et en partie réfléchi dans un milieu inhabituel en construisant préalablement une carte mentale simple basée sur les éléments saillants reconnus comme tels
- Passer d'un déplacement spontané au choix d'un itinéraire mettant en jeu une motricité basée sur le couplage support – déplacement
- Passer d'un engagement volontaire dans un déplacement à un engagement dont on peut se dégager sans risque (à formuler en termes de contraintes spatiale, temporelle, mécanique, émotionnelle...)

b- Circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017

« **Apprendre à nager** à tous les élèves est une **priorité nationale** inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive. » [...] « On attend des élèves une **maîtrise du milieu aquatique** permettant de nager **en sécurité** dans un établissement de bains ou un espace surveillé [...]. Cette maîtrise se construit **sur l'ensemble du cursus de l'élève**, prioritairement de la classe de CP à la classe de 6^{ème}. » [...]

« Il (le parcours d'apprentissage de l'élève) se poursuit au cycle 2 par des **temps d'enseignement progressif et structuré**, afin de permettre la **validation des attendus de fin de cycle** (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »). »

2- NOTRE PARTI-PRIS (d'après M. L. Bonnet, CPD EPS du Rhône)

a- Un projet porteur de valeurs humanistes

Mettre en avant des valeurs humanistes implique de :

- Croire en l'**éducabilité** de tous les élèves, et ce malgré la difficulté de certains contextes,
- Vouloir proposer une **EPS adaptée et différenciée** afin de permettre à tous les élèves de s'y investir à la hauteur de leurs ressources,
- Viser une EPS ayant pour objectif le **développement de la personne**.

L'utilité développementale de l'EPS :

Par son action régulière, l'EPS contribue à **enrichir les ressources** dont dispose l'élève. Elle contribue ainsi au **développement des conduites motrices** et permet à l'élève de **prendre pleinement conscience de son corps**. Parce que « les apprentissages moteurs sont moteurs

pour les autres apprentissages » (Michel Develay), l'utilité de l'EPS dans le développement complet de l'élève est à réaffirmer.

Le savoir nager, par la remise en cause des habitudes du terrien due à une motricité particulière, participe bien à **enrichir le développement de l'individu**.

b- La précocité

La précocité dans la rencontre entre une personne et le milieu aquatique est un élément fondamental dans la perception, l'acceptation et la maîtrise, par cette personne, de ce milieu dans lequel elle évolue. S'immerger dans l'eau le plus tôt possible, en ressentir les effets et les propriétés, y développer de nouvelles habiletés, de nouvelles connaissances, s'habituer et avoir envie d'en poursuivre l'exploration passent par une rencontre **régulière, sereine et structurée**. Dans nos séances de piscine scolaires, cette rencontre doit reposer sur **des contenus d'enseignement adaptés aux ressources des élèves, progressifs, construits et qui articulent savoir-faire, connaissances et attitudes**. Emmener les élèves de GS à la piscine est plus qu'une action obligatoire et légitimée par la programmation de l'école, c'est une « expérience qui laisse une trace » (Pierre Magistretti et François Ansermet Neurosciences et psychanalyse, Ed. O. Jacob, Paris, 2010, P. 17) et, comme toutes les traces auxquelles nous familiarisons nos élèves, celle-ci doit être précoce, entretenue, vécue, mise en perspective afin que chaque élève puisse la faire pleinement sienne.

c- La continuité des apprentissages

L'axe 2 du projet de l'académie de Lyon :« garantir les conditions de réussite de tous les élèves », insiste sur la continuité des apprentissages notamment à travers 2 objectifs :

- « favoriser la continuité des apprentissages et la fluidité des parcours scolaires. »
- « élaborer un plan concerté de maîtrise par tous du « savoir nager. »

3- CONNAISSANCE DE L'ACTIVITE

a- Natation ou activité aquatique ? (d'après Mme Berger, CPC-EPS)

Natation

C'est un savoir faire technique de propulsion en surface avec recherche de rendement.

Activité aquatique

C'est la recherche de maîtrise corporelle dans un substrat à 3 dimensions avec la construction individuelle de sa propre sécurité.

b- Logique interne de l'activité :

Organiser (ou réorganiser) chez l'élève ses perceptions, son équilibre, sa respiration, sa propulsion dans un milieu inhabituel dans lequel :

- les appuis sont fuyants, la résistance au déplacement importante
- les risques doivent être connus et maîtrisés.

Progressivité recherchée aux 3 niveaux :

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Etre à l'aise dans l'eau	Se déplacer sur et sous l'eau	Maîtriser le milieu aquatique dans toutes ses dimensions

Il y a 2 étapes dans l'apprentissage des activités aquatiques :

- 1 : développement du répertoire moteur aquatique : **RMA**
ENTREES, IMMERSIONS, DEPLACEMENTS
- 2 : maîtrise du volume sub-aquatique **MVSA**

On a les 3 années pour construire le rapport compétences/étapes de la natation

GS	CP	CE1
Niveau 1	Niveau 2	Niveaux 2 et 3

c- Principes opérationnels travaillés lors des activités de natation. Pour développer quels savoirs chez les élèves ?

Principes opérationnels retenus	Savoirs visés
<u>Principe de flottabilité</u> : Mise en œuvre du principe d'Archimède	L'enfant accepte d'entrer dans l'eau, de se laisser porter par l'eau, de s'immerger.
<u>Principe d'équilibre</u> : Equilibre par combinaison des forces (poids, poussée, forces d'appui)	L'enfant maîtrise des équilibres variés associés ou non à différentes prises d'appuis. - équilibre ventral, dorsal et en vertical
<u>Principe de glisse</u> : Minimisation de la résistance au déplacement	L'enfant sait allonger son corps dans l'axe de son déplacement.
<u>Principe de respiration</u> : Structuration respiration/motricité	L'enfant sait s'immerger totalement (apnée) et sait expirer sous l'eau sans puis avec déplacement. L'enfant est amené à contrôler le compromis « se déplacer / dégager les voies respiratoires ».
<u>Principe de propulsion</u> : Recherche d'organisation des actions motrices puis optimisation de celles-ci	L'enfant sait orienter les appuis, les surfaces sur l'eau tout en maîtrisant leur amplitude. Propulsion créée à partir d'un élément stable (mur, île, ...) puis autonomie complète sur une courte distance. - changement de niveaux de profondeur = immersion – profondeur - changement d'orientation et de sens de trajets = déplacement – direction

Ces principes opérationnels ont un caractère d'interdépendance.

d- Enjeux moteurs de la natation

Cf : IA 12 – 19/11/09 et Groupe départemental EPS Rhône

UN TERRIEN	... qui devient NAGEUR.
EQUILIBRE VERTICAL : Accepter un nouvel équilibre (diminution puis suppression des appuis plantaires) <ul style="list-style-type: none"> • regard horizontal • appuis plantaires • soumis à l'apesanteur 	VERS L'EQUILIBRE HORIZONTAL : Acceptation de la poussée d'Archimède Construire un allongement, qui peut être vertical, horizontal ou oblique	EQUILIBRE HORIZONTAL : Réorganisation de l'équilibre dans tous les plans Savoir se profiler pour répondre aux contraintes des situations <ul style="list-style-type: none"> • regard vertical • corps en suspension (appuis aquatiques) • utilisation de la poussée d'Archimède
PAS D'IMMERSION	IMMERSION EN APNEE	IMMERSION De plus en plus longue en apnée et avec EXPIRATION CONTRÔLÉE (par la bouche et/ou par le nez)
DEPLACEMENT AVEC APPUI (manuels au bord et/ou appuis plantaires au fond) Construire des appuis sur des matériels de plus en plus mobiles	DEPLACEMENT A L'AIDE DES JAMBES Découverte et acceptation de la résistance de l'eau Construire les appuis dans l'eau	DEPLACEMENT A L'AIDE DES BRAS ET DES JAMBES : Améliorer les appuis pour optimiser les déplacements et les changements d'orientation <ul style="list-style-type: none"> • utilisation efficace de la résistance de l'eau par : <ul style="list-style-type: none"> - l'acceptation du déséquilibre - le maintien d'une position horizontale • L'appropriation d'un espace plus éloigné en surface et en profondeur.
RESPIRATION Se préparer à s'immerger : de l'apnée « réflexe » à l'apnée préparée	Construire l' EXPIRATION AQUATIQUE	Gérer sa RESPIRATION
Initier une PRISE D'INFORMATION (essentiellement visuelles) sur le milieu aquatique au-delà de l'espace proche de l'élève	PRENDRE DES REPERES (notamment visuels) dans un environnement élargi	INFORMATIONS prises sur tout l'environnement et qui pilotent les actions

➤ une autonomie au niveau des actions et des intentions dans les trois dimensions du volume aquatique.

➤ vers une coordination et une combinaison des 3 actions motrices « entrer, s'immerger, se déplacer ».

4- LA SECURITE

La sécurité doit être envisagée dans ses deux dimensions :

- passive,
- active.

Si la 1ère relève exclusivement de la responsabilité des encadrants de la séance (enseignants, intervenants professionnels, personnels en surveillance, intervenants bénévoles), la seconde constitue un contenu d'enseignement à part entière qui doit être transmis à l'élève.

a- La sécurité passive :

L'établissement :

Le bassin est réservé aux écoles.

Le plan d'eau se compose d'1 bassin de 25 mètres qui est séparé en 2 zones par une ligne d'eau dans le sens de la longueur et permet donc l'accueil simultané de 2 classes.

Dans la mesure du possible, la circulation des classes s'organise afin que les élèves qui quittent le bassin ne croisent pas dans les douches les classes qui rentrent. Ainsi les vestiaires sont affectés, autant que possible, dans le respect de ce principe.

Les 2 stores qui ferment les accès à la plage et au plan d'eau restent ouverts pendant toute l'activité afin de faciliter une évacuation éventuelle. A la fin de la séance, dès le départ des classes, le store est refermé et le professeur ferme la marche de son groupe et se place afin d'éviter tout retour d'un élève au bord du bassin. Ceci implique que les classes qui arrivent, attendent dans les vestiaires et non dans le couloir des douches que le store soit levé pour s'avancer sur la plage.

L'encadrement – La surveillance :

Au bord du bassin, il y a en permanence 1 BEESAN qui assure la surveillance du bassin dans son intégralité.

Les normes d'encadrement à respecter sont les suivantes :

« Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par l'enseignant de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité. »

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	2 encadrants	3 encadrants
Plus de 30 élèves	3 encadrants	4 encadrants

Le rôle des différents adultes qui interviennent (BEESAN, enseignants, AVS, ...) est défini en amont :

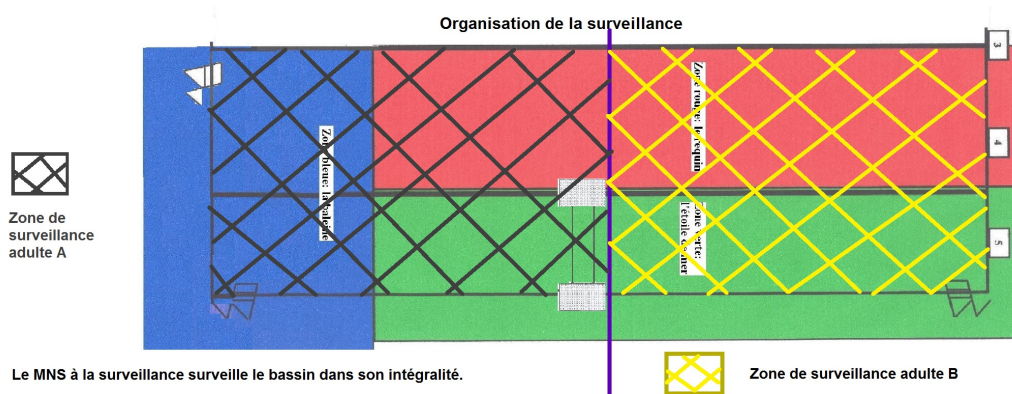
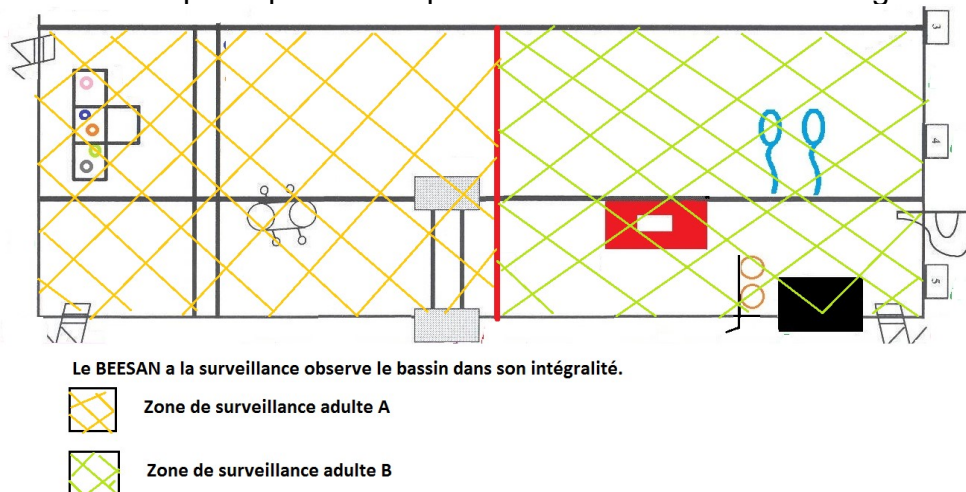
- Le professeur des écoles est **responsable de cet enseignement** (cf : circulaire du 22-8-2017 « La mission des enseignants est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant [...] Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves ».

- La surveillance doit être vigilante pendant toute la durée des activités de natation et le comptage des élèves régulier tout au long de la séance.
- Le repérage de toute situation potentiellement dangereuse pour l'élève et l'action destinée à remédier au constat doivent être anticipés : rappel de la consigne, **interruption ou arrêt de la séance si les conditions de sécurité ne sont plus remplies.**

Définition précise des zones dévolues à chaque adulte présent

- Les 2 adultes (PE et BEESAN à l'enseignement) se placent pour pouvoir surveiller le quart de bassin comme indiqué sur les schémas ci-dessous. Les 2 adultes à l'enseignement sont mobiles et se déplacent en fonction des tâches sans jamais perdre de vue le bassin.
- L'AVS intervient spécifiquement auprès de l'enfant dont il a la charge.



L'organisation matérielle :

Les éléments de sécurité disponibles sont connus de tous et permettent d'intervenir rapidement (ex : perches). Le bon état général du matériel pédagogique est vérifié régulièrement par le personnel de la VDL.

Le dispositif prévu par le projet pédagogique offre des points d'appuis, des points d'attache, et des zones de récupération (ex : tapis flottants). Il est évolutif (zones de difficultés croissantes, consignes de réalisation variables, ...) mais le matériel est fixe, les entrées comme les sorties matérialisées par des cônes de couleur sont stables :

Entrées = cônes verts ▲ Sorties = cônes rouges ▲

Pour une sécurité optimale il convient que :

- les élèves d'une même classe aient tous des bonnets de la même couleur (ou d'une même nuance de couleur), distincte de celle de la classe qui vient en parallèle,
- que le prénom de l'enfant soit inscrit au feutre indélébile sur le bonnet.

Les dispositifs ainsi que le tableau récapitulatif des actions à réaliser sont affichés au bord du bassin afin que les élèves et les adultes puissent s'y référer aussi souvent que nécessaire.

Le POSS :

Le **Plan d'Organisation de la Sécurité et de la Surveillance** est visible sur le panneau d'affichage de la piscine (plan d'évacuation, alarme incendie, ...). Un extrait du POSS est remis à chaque enseignant lors des 1ères séances.

b- La sécurité active :

Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité :

Les élèves prennent connaissance des règles d'hygiène et de sécurité en classe avant le début du module : tenue au bord du bassin, port du bonnet de bain, déplacement sur la plage, ...

Connaissance du projet de piscine et du dispositif :

La définition des contenus d'enseignement, de leur progressivité, de leur adaptation aux ressources des élèves, l'aménagement du bassin et l'identification des parcours aquatiques, la connaissance des profondeurs et de certaines limitations qui y sont liées (ex : pas de plongeon dans certaines zones pas assez profondes, ...) sont présentés aux élèves et aux enseignants à travers différents supports et actions : animation pédagogique, projet pédagogique (version papier et numérique), affiches au bord du bassin, cahier du nageur, outil Workspace, ...

Présentation des situations :

Les séances sont construites autour d'une ou plusieurs tâches. Les tâches sont clairement définies et présentées en amont par l'enseignant :

- √ l'élève sait ce qu'il doit faire
- √ l'élève sait ce qu'il apprend, s'il réussit, s'il fait des progrès.

Connaissance des signaux :

Il convient que :

- Les enseignants connaissent tous les signaux sonores pour une meilleure organisation : le signal de fin de séance (3 coups de sifflet), signal de détresse, signal d'incendie, ...
- Les élèves intègrent uniquement les signaux de fin de séance et de détresse.

Visite classe : (cf : point 6)

Les BEESAN de la ville de Lyon visitent les classes de GS et de CP avant le début du module et participent (dans la mesure du possible) à l'animation pédagogique de début d'année.

Dossier administratif – Enseignement des activités aquatiques :

En début d'année scolaire, chaque enseignant concerné par l'activité aquatique prend connaissance du dossier administratif constitué par la circonscription. Il est composé de divers

éléments administratifs nécessaires à la mise en place de l'activité aquatique avec les classes de CP et de CE1 (Organisation et sécurité, Démarche en cas d'absence, Note aux parents, Certificat médical d'inaptitude, Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours, Extrait de la circulaire du 22-8-2017, ...)

5- ANALYSE DU CONTEXTE

La piscine Tronchet accueille des élèves des écoles maternelles et élémentaires du 6^{ème} arrondissement et quelques classes élémentaires situées dans le 1^{er} arrondissement.

L'apprentissage des activités aquatiques se déroule majoritairement sur 3 années : GS, CP et CE1. Quelques classes de CM2 bénéficient d'un module natation en P2 ou P3 à raison d'une séance par semaine.

Toutes les classes de **CP** et de **CE1** profitent d'un module A.A. d'environ 12 séances, à raison d'une séance par semaine. Dans la mesure du possible, les classes de CE1 sont programmées en 1^{ère} partie d'année et les CP en période 2.

La plupart des classes de **GS** du 6^{ème} arrondissement (environ 70 % des GS) bénéficient d'un module d'environ 12 séances, à raison de deux séances par semaine, en 3^{ème} période (fin mars à début juin).

L'équipe de BEESAN intervenant à la piscine Tronchet et comptant 4 MNS, est relativement stable.

6- LES VISITES CLASSES

La semaine précédant le début du cycle natation scolaire en GS et en CP, les BEESAN de la piscine Tronchet se rendent dans les classes dans le but :

- de se présenter
- de rappeler les règles de sécurité
- de mentionner les règles d'hygiène
- de détailler une séance type
- de distribuer le cahier du nageur.

Dans la mesure du possible, cette présentation est réalisée par le MNS à l'enseignement en charge de la classe. Cette visite s'adosse à un powerpoint élaboré par l'équipe de BEESAN de la piscine.

7- COLLABORATION ENTRE L'ENSEIGNANT ET LE MAÎTRE-NAGEUR

Le rôle de chacun :

- **L'enseignant** (ou son collègue nommé désigné dans le cadre d'un échange de service), comme pour toute autre activité scolaire, **a la responsabilité pédagogique de l'organisation de l'activité** dont il **assure la mise en œuvre** par sa participation et sa présence effective et active.
- **Le maître-nageur** chargé d'une mission d'enseignement, en tant qu'intervenant extérieur professionnel, « **apporte un éclairage technique** ou une autre forme d'approche qui **enrichit l'enseignement** et **conforte les apprentissages conduits par l'enseignant** de la classe. Il ne se substitue pas à lui. » (circulaire n°92-196 relative à la participation d'intervenants extérieurs aux activités d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires)

- **Le maître-nageur chargé de la surveillance se consacre exclusivement à cette tâche.**

Plus les séances seront préparées en concertation entre l'enseignant et le maître-nageur, plus les élèves tireront bénéfice des activités mises en œuvre ; ce partenariat permettant d'accompagner chaque enfant dans son projet d'action et de travailler en pluridisciplinarité (motricité, expression orale, repérage dans l'espace, ...)

↳ Il s'agit de « développer une véritable envie de « penser équipe » (R. Michaud) au service des élèves ». (Cf : CPD du Rhône - Note de service départementale du 13 février 2019 relative aux projets de piscine 2018-2022 et le document pédagogique annexé.)

Ci-dessous, quelques éléments à prendre en compte lors de la concertation entre l'enseignant et le maître-nageur :

- la constitution des groupes :

Elaborée en fonction des niveaux de pratiques, elle est susceptible d'évoluer soit en fonction de l'organisation soit du comportement des élèves (progrès réalisés ou difficultés freinant les apprentissages). Il est nécessaire de définir en partenariat :

- leur nature :
 - groupes homogènes
 - groupes hétérogènes
- les objectifs à atteindre pour chacun d'eux en fonction des compétences définies par les programmes. Les élèves d'une même classe ont le même but, mais les dispositifs et les critères de réussite peuvent être différenciés (adaptés à chacun).

- Le mode de fonctionnement pendant les séances :

Quel que soit le dispositif choisi (parcours, ateliers), il est indispensable que tous les élèves de la classe puissent travailler, évoluer et être évalués par l'enseignant de la classe et le maître-nageur au cours du module d'apprentissage. Les rotations des groupes peuvent avoir lieu :

- au cours de la séance
- sur 2 ou plusieurs séances

- Le contenu des séances :

En fonction du module écrit et de ce qui a été réalisé au cours d'une séance, le professeur des écoles et le BEESAN à l'enseignement se mettent d'accord sur la séance suivante et la préparation qui en découle afin de profiter au maximum du temps imparti à la classe dans le bassin. Par exemple :

- Séance avec un « temps fort » parcours → construction du projet d'actions par les élèves en classe/aménagement du parcours par le maître-nageur.
- Séance avec un temps fort « ateliers techniques » → proposition faite par le BEESAN à la fin de la séance précédente et présentée par le PE en amont aux élèves.

- La relation classe/piscine :

La séance de natation débute en classe (avant), se poursuit à la piscine (pendant) et s'achève en classe (après).

L'articulation de ces différents temps doit permettre :

- à l'élève de se préparer à ce qu'il va vivre, ce qui participe de la sécurité active,
- de mettre en place le lien fondamental entre pratique physique et recul réflexif sur ce vécu corporel.

Plusieurs outils sont mis à disposition du PE et du maître-nageur afin de mettre en œuvre les séances d'activités aquatiques : cahier du nageur, photos du matériel utilisé, affichages au bord du bassin, schémas des dispositifs, document workspace, ...

Phases du module	A la piscine	En classe Avant - Après
Découverte (CP) Réactivation (CE1)	- Découvrir ou réutiliser le dispositif - Essayer seul ou en binôme	- Présenter le cahier du nageur - Connaître les règles de sécurité, le fonctionnement - Connaître le dispositif humain et matériel
Situation de référence	- S'engager lucidement dans l'action - Réussir la tâche en fonction de ses ressources - S'auto-évaluer	- Faire formuler des hypothèses sur les nouvelles tâches à réaliser - Décrire ce que l'élève sait déjà faire, ce qu'il va devoir faire pour réaliser son enchaînement - Retour en classe : pointer les réussites et les difficultés rencontrées.
Entraînement Structuration	- Se connaître : construire son projet d'action, choisir des stratégies et s'engager en toute sécurité. - Progresser : s'entraîner, stabiliser - Observer : imiter, comparer, expliciter les manières de faire - Dégager des principes d'efficacité	- Faire formuler le projet d'action - Faire reformuler les différentes manières de réussir les tâches - Présenter le but de la tâche et le critère de réussite - Se repérer dans le dispositif - Retour en classe : renseigner le cahier du nageur
Bilan du module	- Faire / Réaliser son projet d'action	- Formuler son projet de bilan en classe - Retour en classe : * analyse * connaître ses réussites et ses progrès « As-tu fait le bon choix ? Quelle est la tâche la plus difficile que tu sais faire ? ... »
Réinvestissement (CP)	- Autres activités découvertes - Jeux	- Activités de sciences
Test (CE1)	- Test/Bilan des acquis	- Présentation du dispositif et des modalités d'organisation du test/bilan.

8- SE DONNER UNE METHODOLOGIE

a- La tâche motrice

L'enseignant présente chaque situation sous forme de tâche : il indique le but et le critère de réussite.

Une définition de la tâche motrice (Jean-Pierre FAMOSE)

La tâche motrice de l'élève est organisée à partir de 4 éléments :

- le dispositif
- le but
- le critère de réussite
- les opérations

Le dispositif	Humain Matériel	Qu'est-ce qu'il faut pour ... ?
Le but	L'action L'enfant entre dans le dispositif	Qu'est-ce qu'il faut faire ?
Le critère de réussite	Connaissance du résultat	Tu as réussi si...
Les opérations	Les manières de faire	Comment as-tu fait ?

Une séance est construite autour d'une ou plusieurs tâches.

Les tâches de l'élève peuvent être de natures différentes suivant le moment du module d'apprentissage :

- a- *tâche non définie* : Seul le dispositif est précisé.
- b- *tâche semi définie* : Si des consignes sont données sur 2 ou 3 éléments ci-dessus (en général : le but, le dispositif et le critère de réussite). Ce type de tâche permet une activité de résolution de problème.
- c- *Tâche définie* : Les 4 éléments sont imposés. On peut parler d'exercice.

b- Le critère de réussite (d'après M. Luc Bonnet CPD-EPS du Rhône)

Le critère de réussite est un élément fondamental de cette méthodologie de la tâche pour plusieurs raisons :

* parce qu'il est intimement lié au but à atteindre. En effet, réussir pour l'élève implique que celui-ci a bien en tête à la fois le but qui va le mettre en action et l'objet, le repère, la zone qui concrétise la réussite du but qu'il s'est fixé.

* parce que réussir, pour l'élève,

- est sans doute le moteur le plus puissant des apprentissages et donne soif d'apprendre.
- participe à l'amélioration de l'estime que l'élève a de lui-même. D'où l'importance de critères de réussite adaptés aux ressources de chacun plutôt que des critères normatifs (G. Scallon).
- participe de la mise en projet : réussir un palier, un niveau de difficulté et stabiliser cette réussite donnent confiance et conduisent à vouloir se confronter à la difficulté suivante et souvent supérieure.
- c'est pouvoir mesurer ses progrès en comparant les réussites successives qui jalonnent le parcours accompli. C'est donc aider l'élève à grandir.
- c'est prendre toute sa place d'élève dans le groupe, la classe et l'école.

* parce que favoriser le constat par l'élève de sa réussite, c'est instaurer des rapports encore plus confiants entre élèves et enseignants.

Les critères de réussite sont indiqués dans les cahiers du nageur.

c- Des finalités éducatives :

L'élève est au centre des apprentissages et non la natation.

➔ des objectifs de *compétences* (cf : ci-dessous)

➔ une *pédagogie différenciée*, adaptée à chacun dans l'objectif de favoriser la *réussite de tous* : Ex :

↳ 3 zones différentes : petite profondeur, le long du bord, grande profondeur

↳ Au moins 3 types d'entrées, de déplacements et d'immersions proposés dans chaque zone

↳ 4 types de flottaison expérimentées, identiques pour les 3 zones.

➔ un élève *pilote de ses apprentissages* :

↳ Notion de mise en *projet* de l'élève : repérage dans le dispositif facilité par un code couleur (niveaux de difficulté des immersions explicites, signalétique claire indiquant les entrées et sorties, ...)

↳ Education à *l'auto-évaluation* de l'élève : évaluation autonome ou en binôme pendant et/ou à la fin de chaque séance, utilisation du cahier du nageur pour noter ses réussites et ses progrès, ...

➔ la maîtrise de la langue : garder une trace, médiatiser l'apprentissage.

Agir ⇔ Comprendre ⇔ Communiquer

On passe donc de :

Transmission des savoirs \longrightarrow Construction par l'élève de ses compétences

d- Analyse du champ d'apprentissage :

La compétence pourrait être définie ainsi en synthèse des travaux de plusieurs auteurs : « Etre compétent c'est savoir mobiliser ses ressources ou des ressources (savoir-faire attitudes connaissances) dans des situations que l'on sait reconnaître pour agir efficacement. »

ADAPTER SES DEPLACEMENTS A DES ENVIRONNEMENTS VARIES		
ADAPTER	DEPLACEMENTS	DES ENVIRONNEMENTS VARIES
Adapter : Mettre en adéquation ses ressources aux contraintes du milieu	Se déplacer renvoie à 2 termes : <ul style="list-style-type: none"> - espace (parcourir un espace) - mobilité (quelles formes conscientes pour parcourir cet espace ?) 	Environnement : <ul style="list-style-type: none"> - se déplacer sur quoi ? (substrat : eau, glace, terre, neige ?...) - Se déplacer avec quoi ? (engin : patin, baudrier, frite, bouée,...) - Se déplacer pour quoi ? Intention - Se déplacer avec qui ?
Réponse motrice en réaction (la seule possible momentanément) ⬇ Acquérir une nouvelle conduite en adéquation avec les contraintes du milieu ⬇ Produire une variété de réponses adéquates	Une seule action motrice ⬇ Une combinaison d'actions (2 ou plus)	Milieu proche et aménagé ⬇ Milieu plus éloigné et moins aménagé ⬇ Milieu inconnu et incertain

9- LE MODULE D'APPRENTISSAGE

a- Les séances :

- Environ 12 séances en CP et en CE1
- Séances de 35 mn
- 2 temps distincts au cours de chaque séance :
 - o 1^{ère} partie : durée 20 mn réalisation des parcours
 - o 2^{ème} partie : durée 15 mn travail en ateliers
- Les parcours sont préparés en amont dans la classe. Les enfants, à l'intérieur d'une même zone, ont le choix entre différents entrées, déplacements, flottaisons et immersions. Ils peuvent donc choisir avant chaque séance, les actions qu'ils souhaitent réaliser (et donc mixer à l'intérieur d'une zone les parcours). (cf : documents dans le cahier du nageur)
- Les élèves s'auto-évaluent à la fin de chaque séance et notent dans leur cahier du nageur leurs résultats en coloriant l'action réussie.
Lorsqu'ils s'en sentent capables et lorsqu'ils ont réussi toutes les actions d'une zone, ils réalisent le parcours le plus difficile de la zone en enchaînant les actions devant le maître-nageur ou l'enseignant qui valident ou non le niveau. Cette validation est possible au cours de n'importe quelle séance du module.
- Sur certaines séances, en accord avec l'enseignant de la classe et selon le contexte, le BEESAN peut aménager la structure de séance, pour répondre au mieux aux besoins des élèves (Par ex : commencer par le travail en atelier, avant de réaliser le projet, proposer une séance uniquement axée sur la réalisation de parcours ou prioritairement centrée sur un travail en atelier technique...)

b- L'évaluation :

Qui valide ?

→ Le maître-nageur et/ou l'enseignant.

Que valide t-on ?

→ L'élève doit réaliser les 3 actions les plus difficiles de chaque zone (ou animal) devant un adulte qui valide ou non le niveau.

Quand a lieu la validation ?

→ A tout moment dans le module : lorsque l'élève a réussi (colorié) toutes les actions d'une zone, il peut demander à être validé au cours de la séance suivante.

c- Les défis :

Pour les élèves les plus avancés, qui réussissent avant la fin du module les exercices proposés dans la zone rouge « Le requin », plusieurs défis leur permettent de continuer à progresser. (cf : ci-dessous : les défis + les diplômes correspondant)

d- Schéma général du module d'apprentissage CP = 12 séances

1 - Mise en activité 2 séances	2 - Situation de référence 1 séance	3 - Situations d'entraînement 8 séances	4 - Bilan des apprentissages (Tout au long du module)	5 - Réinvestissement 1 séance
--	---	---	---	---

	1	2	3	4	5
D E R O U L E M E N T	Mise en activité L'élève découvre et s'exerce.	Situation de référence " réussir un parcours » L'élève réalise et note ses réussites. Il annonce en amont la zone et le parcours choisi.	Situations d'entraînement L'élève s'exerce pour progresser. Il construit son projet.	Bilan des apprentissages" « connaître son profil de nageur" L'élève connaît son niveau dans les 3 actions travaillées : entrées, déplacements, immersions.	Réinvestissement A travers un jeu de type « déménageurs »
O B J E C T I F S	-Connaître les règles de sécurité et d'hygiène. -S'approprier le dispositif dans des conditions claires de fonctionnement (les espaces, les personnes présentes à la piscine et leur rôle, ...) -Définir les règles d'action <i>Tâches 1/2 définies</i>	-Connaître, identifier les parcours pour en réussir un. <i>Tâches 1/2 définies</i>	-Essayer, s'entraîner, s'exercer, répéter diverses actions, et savoir comment faire pour améliorer sa pratique. -Connaître le but et le critère de réussite de chaque action réalisée. -Formuler un projet d'action : construire son parcours -Savoir dire au moins un ou deux principes de l'activité que l'élève a appris (notamment en lien avec ses représentations) : ex : mettre son visage dans l'eau n'est pas risqué, on peut s'immerger jusqu'au cou, il n'arrivera rien, ...) <i>Tâches définies et ½ définies</i>	-Connaître le résultat de chaque action réalisée : entrer dans l'eau, se déplacer, s'immerger. → échec ou réussite -Réussir un parcours élaboré par l'élève, mettant en jeu des entrées, des immersions et des déplacements. <i>Tâches 1/2 définies</i>	

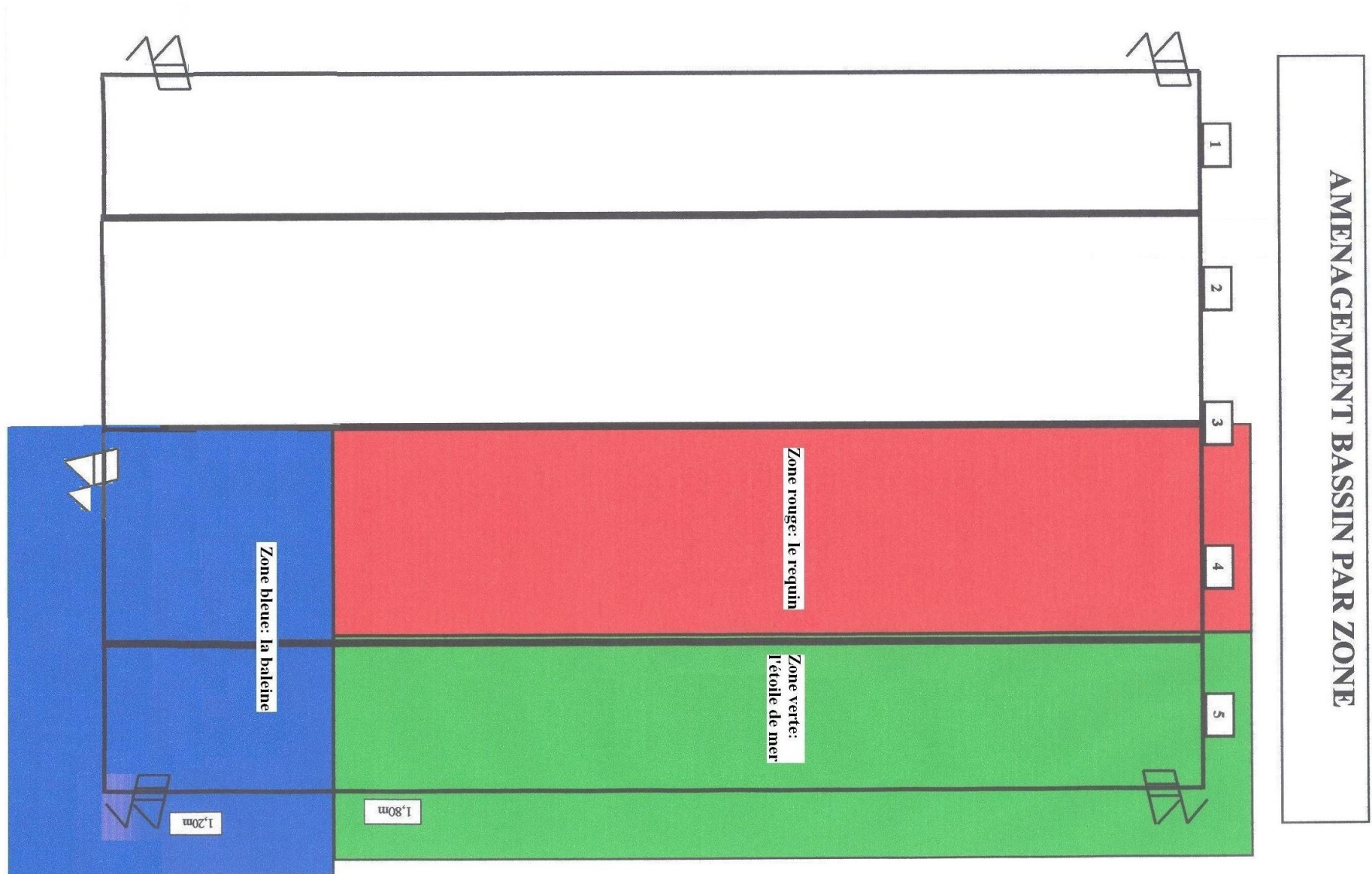
e- Schéma général du module d'apprentissage CE1 = 12 séances

1 - Mise en activité 1 séance	2 - Situation de référence 1 séance	3 - Situations d'entraînement 8 séances	4 - Bilan des apprentissages (Tout au long du module)	5 - Réinvestissement 1 séance	6 – Bilan / Test 1 séance
---	---	---	---	---	-------------------------------------

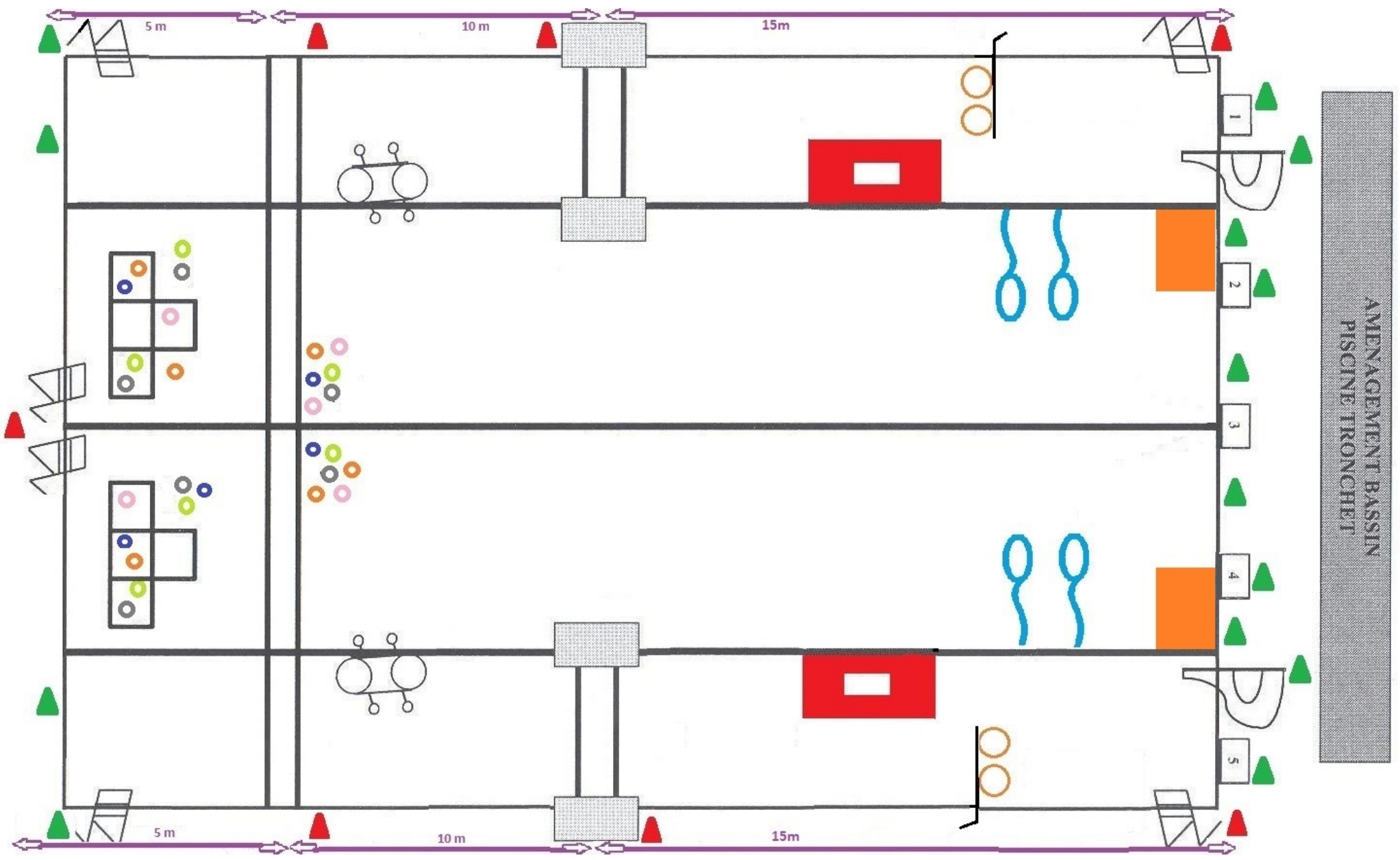
	1	2	3	4	5	6
D E R O U L E M E N T	<p>Mise en activité</p> <p>L'élève redécouvre et s'exerce.</p>	<p>Situation de référence</p> <p>" réussir un parcours »</p> <p>L'élève réalise et note ses réussites.</p>	<p>Situations d'entraînement</p> <p>L'élève s'exerce pour progresser. Il construit son projet.</p>	<p>Bilan des apprentissages"</p> <p>« connaître son profil de nageur"</p> <p>L'élève connaît son niveau dans les 3 actions travaillées : entrées, déplacements, immersions.</p>	<p>Réinvestissement</p> <p>A travers un jeu de type « déménageurs»</p>	<p>Bilan / Test</p> <p>(cf : protocole ci-après)</p>
O B J E C T I F S	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître et reconnaître les règles de sécurité -Connaître les différentes possibilités offertes par les éléments du dispositif. -Connaître les tâches à réaliser (but, critère de réussite, manières de faire <p><i>Tâches 1/2 définies</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Choisir un parcours adapté à ses ressources <p><i>Tâches 1/2 définies</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Essayer, s'entraîner, s'exercer, répéter diverses actions, et savoir comment faire pour améliorer sa pratique. -Evoluer dans ses stratégies pour réussir à faire plus, mieux ou autrement. -Mettre en relation ses propres manières de faire et le critère de réussite de l'action réalisée -Comprendre au moins une ou deux propriétés physiques propres au milieu aquatique (l'eau ça porte, l'eau c'est mou, on ne peut pas s'appuyer dessus, ...) -Formuler un projet d'action : construire son parcours -Savoir quand une action ou un parcours peut être validé. <p><i>Tâches définies et ½ définies</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier ses progrès et les difficultés rencontrées -Comprendre les raisons d'un échec momentané et les conditions de la réussite. -Formuler un projet global adapté à ses ressources. <p><i>Tâches 1/2 définies</i></p>		

10- DES OUTILS POUR L'ENSEIGNANT

a- Le dispositif général par zone



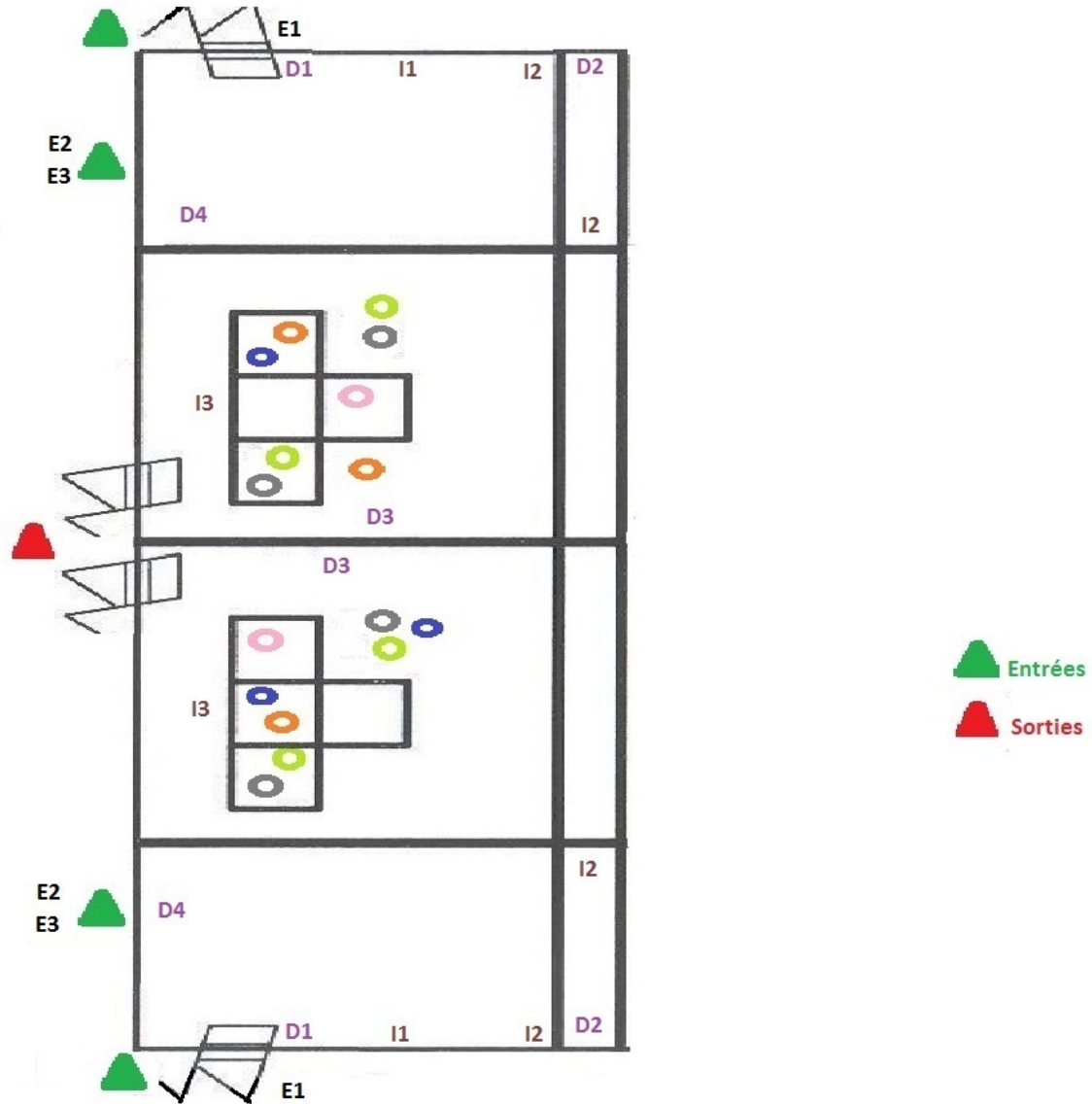
b- Le dispositif avec le matériel



b- La zone bleue

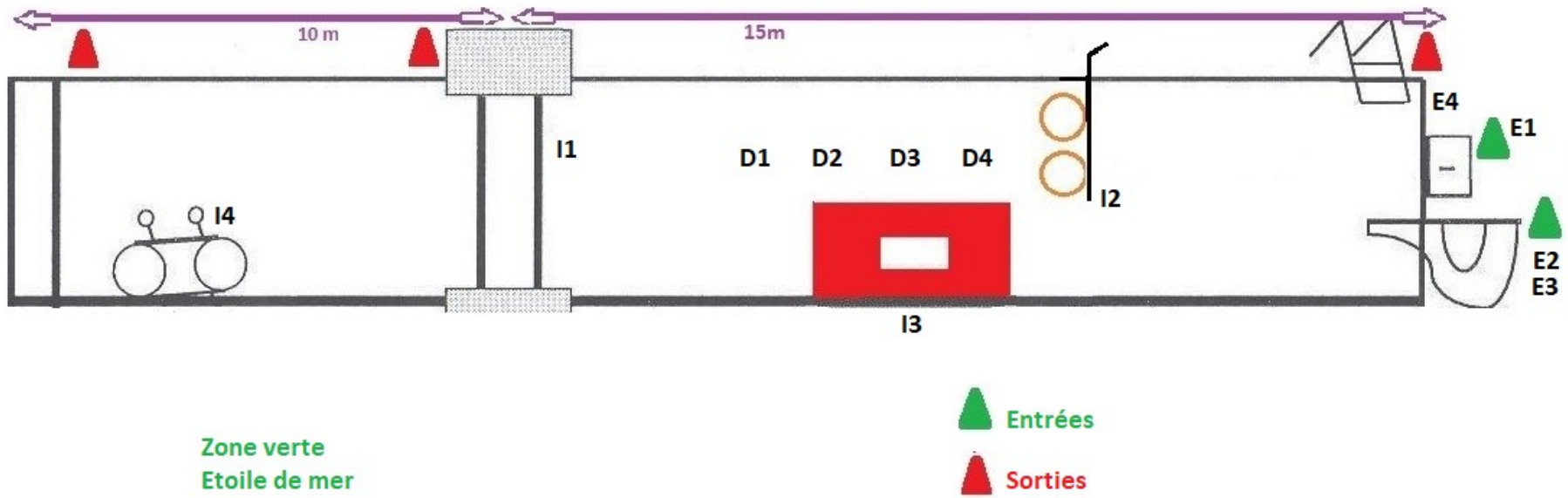
La baleine

Zone bleue
Baleine



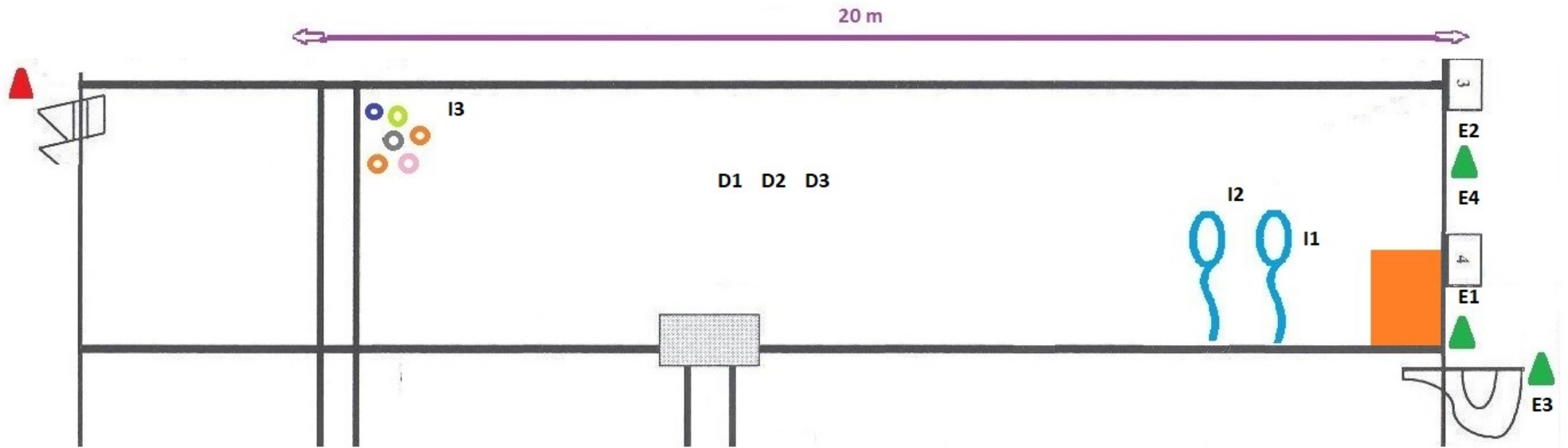
c- La zone verte

L'étoile de mer



d- La zone rouge

Le requin



Zone rouge
Baleine

 Entrées
 Sorties

e-Le tableau récapitulatif des activités par zone

	Zone bleue – La baleine	Zone verte – L'étoile de mer	Zone rouge – Le requin
Entrées	E1 : Par l'échelle	E1 : Sauter du plot debout avec une frite ou une perche	E1 : Sauter du tapis en faisant une roulade
	E2 : En sautant du bord avec l'aide de la perche ou de la frite	E2 : Par le toboggan avec une frite.	E2 : A genou, se laisser tomber tête en avant
	E3 : Sauter du mur assis sans aide	E3 : Par le toboggan sans aide. E4 : Sauter du mur, droit comme un I	E3 : Rentrer tête 1 ^{ère} par le toboggan E4 : Plonger du bord
Déplacements	D1 : Le long du mur	D1 : Allongé sur le ventre avec une frite dans les mains, bras tendus	D1 : Allongé sur le ventre sur 20m (avec 1 reprise d'appui)
	D2 : Le long d'une ligne d'eau	D2 : Allongé sur le ventre avec des « petits sucres » dans les mains	
	D3 : Allongé, le long de 2 lignes d'eau	D3 : Allongé sur le dos avec une frite ou une planche dans les mains	D2 : Allongé sur le dos sur 20m (avec 1 reprise d'appui)
	D4 : Allongé, le long d'une seule ligne d'eau		
	D5 : Allongé avec une frite sous les bras	D4 : De déplacer sur le ventre sans matériel sur 15 m. (jusqu'à la passerelle) avec reprise d'appui possible (2 max)	D3 : Sur le dos ou sur le ventre sur 20m (sans reprise d'appuis solides)
Immersion	I1 : Tête sous l'eau en soufflant par la bouche et le nez	I1 : Passer sous la passerelle	I1 : Passer dans un cerceau immergé à 1m de profondeur
	I2 : Passer sous une ligne d'eau	I2 : Passer dans un des cerceaux immergés le long du mur, à différentes profondeurs	I2 : Passer à travers 2 cerceaux sans reprendre sa respiration sachant que le 1 ^{er} cerceau est à 1m et le 2 ^{ème} à 1m50.
	I3 : Aller chercher un objet dans la cage en petite profondeur en m'aidant des barreaux.	I3 : Passer dans le tapis à trou I4 : Passer dans le tunnel	I3 : Aller chercher un objet à 1m80 de profondeur
Flottaisons	F1 : Flotter sur le ventre, tête dans l'eau, en se tenant au bord		
	F2 : Flotter sur le ventre, ou sur le dos en se tenant à la ligne d'eau		
	F3 : Faire une étoile de mer sur le dos avec une frite		
	F4 : Flotter en boule		
	F5 : Faire une étoile de mer sur le ventre pendant 3 s.		
	F6 : Faire une étoile de mer sur le dos pendant 3 s.		
	F7 : Flotter en vertical droit comme un I		

LES DEFIS

DEFI « JEUNE NAGEUR »

Niveau 1 :

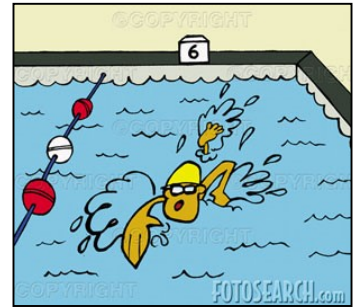
Nager, sur le ventre, 4 longueurs (80 mètres) sans s'arrêter en tenant une planche dans les mains et en battements de jambes.

Variante 1 : sur le dos

Nager, sur le dos, 4 longueurs (80 mètres) sans s'arrêter en tenant une planche sur les genoux.

Variante 2 : sur le dos

Nager, sur le dos, 4 longueurs (80 mètres) sans s'arrêter, en tenant une planche, bras tendus derrière la tête.



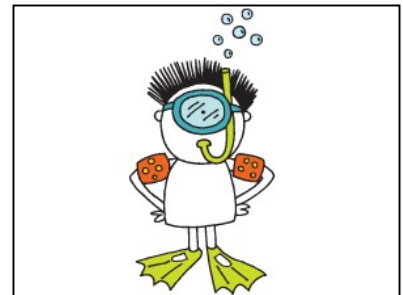
DEFI « JEUNE PECHEUR »

Défi poisson :

Ramasser 3 anneaux sans reprendre sa respiration.

Défi œuf de poisson :

Rentrer toutes les balles de ping-pong dans sa boîte pour la faire remonter à la surface.



SUPER DEFIS

Enchaîner :

au choix, 1 défi jeune nageur

et

le défi poisson

DIPLOME JEUNE NAGEUR



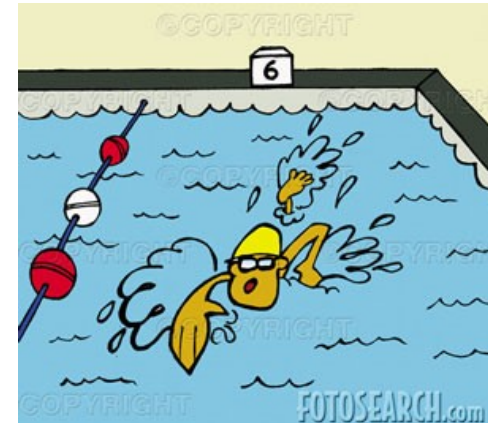
Décerné(e) à :

Fait à :

Le :

Nom et signature maître-nageur

.....



DIPLÔME
JEUNE PÊCHEUR



Décerné(e) à :

Fait à :

Le :

Nom et signature maître-nageur

.....



**DIPLÔME
SUPER DEFI**



Décerné(e) à :

Fait à :

Le :

Nom et signature maître-nageur

.....

11- BILAN / TEST FIN DE CE1

a- Principes du bilan du module en CE1

- Nécessité de répondre aux attendus de fin de cycle définis dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés » Dans le chapitre « spécificités au cycle 2 » il est rappelé qu' « une attention particulière est portée au savoir nager ». (cf : BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015).
- Permettre à chaque élève de se situer par rapport à une norme (un seuil) en lien avec des exigences nationales (les attendus de fin de cycle 2).
- Définir une base commune qui permette que le dialogue entre les différents acteurs des activités aquatiques dans le Rhône, se fasse sur des bases intelligibles par tous.
- Permettre une appréhension globale du niveau des élèves afin que nous puissions identifier les points forts mais aussi les faiblesses des projets mis en place dans la circonscription.
- Ce bilan / test de fin de CE1 implique :
 - √ la maîtrise d'une sécurité active
 - √ la construction, le choix, la réalisation effective d'un parcours adapté aux ressources de l'élève et aux contraintes du milieu aquatique.

b- Outil destiné aux enseignants pour le bilan du module (d'après le GERSA du 2 février 2016 CPD-EPS pour le 1^{er} degré du Rhône)

C-	1 Objectifs non atteints	2 Objectifs partiellement atteints			3 Objectifs atteints Validation des attendus de fin de cycle	4 Objectifs dépassés	
Entrées	J'entre dans l'eau en descendant par l'échelle.	J'entre dans l'eau en sautant du bord avec une frite.	J'entre dans l'eau par le toboggan avec une frite.		Je saute du bord debout sans aide.	J'entre dans l'eau en faisant une roulade sur le tapis.	Je plonge départ à genoux ou debout.
Immersion	Je passe sous un obstacle posé sur l'eau.	Je pose mes pieds en petite profondeur en m'aidant des barreaux de la cage.	Je ramasse des objets en petite profondeur, avec aide (les barreaux de la cage).	Je passe dans le tapis à trou, avec reprise d'appui.	Je passe à travers un cerceau immergé à 50 centimètres sans aucune aide.	Je passe à travers le tunnel, sans reprise d'appui.	Je passe à travers 2 cerceaux immergés à 2 profondeurs différentes sans remonter à la surface.
Déplacements	Je me déplace le long du mur.	Je me déplace en tenant la ligne d'eau.	Je me déplace allongé avec une frite dans les mains.	Je me déplace sur le ventre, avec des petits sucres dans les mains sur 15 mètres.	Je me déplace sans aide sur 15 mètres.	Je me déplace sans aide sur 20 m sur le ventre ou sur le dos.	Je me déplace sans aide sur 25 m sur le ventre ou sur le dos.
Flottaisons	Je flotte sur le ventre, tête dans l'eau, en me tenant au bord (2 mains)	Je flotte sur le ventre ou sur le dos, tête dans l'eau, en me tenant à une ligne d'eau (1 main).	Je flotte sur le dos, tête dans l'eau avec une frite.	Je flotte en me mettant en boule.	Je flotte sur le ventre ou sur le dos, tête dans l'eau, sans aucune aide pendant 3 secondes.	Je flotte sur le ventre ou sur le dos, sans aucune aide pendant au moins 5 secondes.	Je flotte en vertical droit comme un I.

d- Fiche récapitulative classe (cf en pièce jointe le fichier excel)

e- Fiche projet élève (cf annexes : 37 à 41)


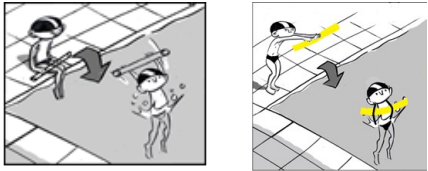
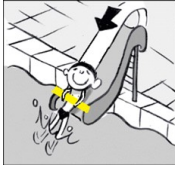
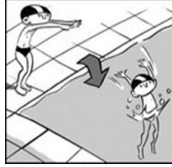


f- Organisation du bilan

- Le bilan / test est passé en CE1 (après 2 modules d'apprentissage au moins) à la fin de l'unité d'apprentissage.
- L'enseignant renseigne en double exemplaire la **fiche récapitulative classe** (projet des élèves) ci-jointe en indiquant le numéro de chaque action choisie par l'enfant. A l'issue de la séance bilan, l'enseignant et/ou le BEESAN entourent le numéro des actions validées, barrent les actions non réussies puis cochent la case correspondant au niveau de réussite.
- Les élèves préparent leur projet en classe et remplissent la **fiche projet** ci-jointe. Ils peuvent l'amener avec eux au bord du bassin le jour du test (dans une pochette plastique).
- Le dispositif est installé à l'arrivée des classes.




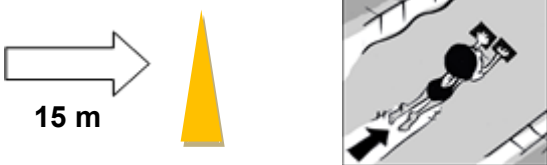
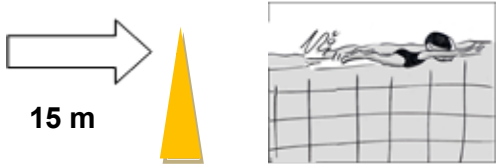
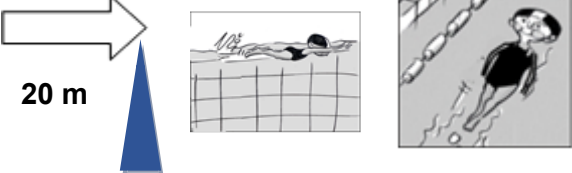
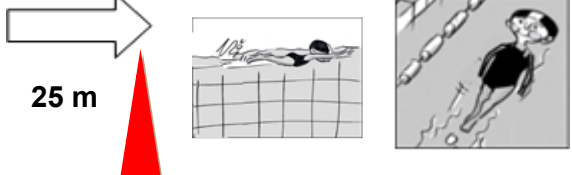
Annexes

Bilan – Test (fin de CE1)


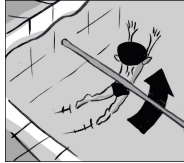

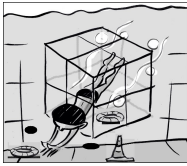

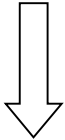
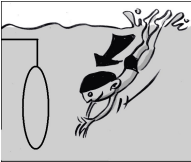
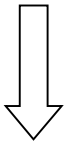

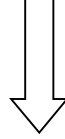

Les entrées dans l'eau

<p>E1</p> <p>J'entre dans l'eau à l'échelle ou à partir du bord.</p>	
<p>E2</p> <p>J'entre dans l'eau en sautant du bord avec une frite.</p>	
<p>E3</p> <p>J'entre dans l'eau par le toboggan avec une frite.</p>	
<p>E4</p> <p>Je saute du bord debout sans frite.</p>	
<p>E5</p> <p>J'entre dans l'eau en faisant une roulade sur le tapis.</p>	
<p>E6</p> <p>Je plonge départ à genoux ou debout.</p>	


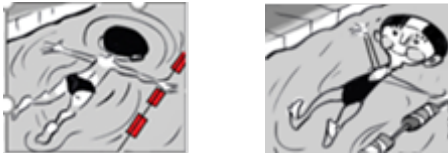


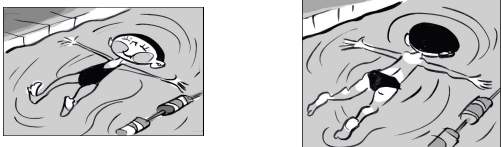
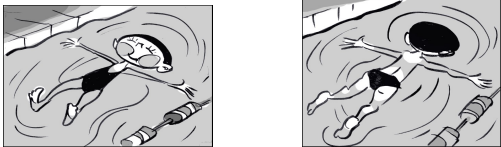

Les déplacements

<p>D1</p> <p>Je me déplace le long du mur.</p>	
<p>D2</p> <p>Je me déplace en tenant la ligne d'eau.</p>	
<p>D3</p> <p>Je me déplace allongé avec une frite.</p>	
<p>D4</p> <p>Je me déplace sur 15 mètres avec de petits sucres dans les mains.</p>	
<p>D5</p> <p>Je me déplace, sans matériel sur au moins 15 mètres.</p>	
<p>D6</p> <p>Je me déplace, sans matériel, sur 20 mètres sur le ventre ou sur le dos.</p>	
<p>D7</p> <p>Je me déplace, sans matériel, sur 25 m sur le ventre ou sur le dos.</p>	

Les immersions

<p>I1</p> <p>Je passe sous un obstacle posé sur l'eau.</p>	 
<p>I2</p> <p>Je pose mes pieds en petite profondeur en m'aidant des barreaux de la cage.</p>	
<p>I3</p> <p>Je ramasse des objets en petite profondeur, avec aide (en me tenant aux barreaux de la cage).</p>	
<p>I4</p> <p>Je passe dans le tapis à trou avec reprise d'appui.</p>	
<p>I5</p> <p>Je passe à travers un cerceau immergé à 50 centimètres sans aucune aide.</p>	<p>50 cm</p>  
<p>I6</p> <p>Je passe dans le tunnel sans reprendre appui.</p>	<p>25 cm</p>  
<p>I7</p> <p>Je passe à travers deux cerceaux sans remonter à la surface.</p>	<p>20 cm et 50 cm</p>  

Les flottaisons

<p>F1</p> <p>Je flotte, tête dans l'eau, en me tenant au bord avec mes 2 mains.</p>	
<p>F2</p> <p>Je flotte dans l'eau sur le ventre ou sur le dos en me tenant avec 1 main à la ligne d'eau.</p>	
<p>F3</p> <p>Je flotte, tête dans l'eau, sur le dos avec une frite.</p>	
<p>F4</p> <p>Je flotte en me mettant en boule.</p>	
<p>F5</p> <p>Je flotte, sur le ventre ou sur le dos pendant 3 secondes, sans aide.</p>	<p style="text-align: center;">3 secondes</p> 
<p>F6</p> <p>Je flotte sur le ventre ou sur le dos, sans aucune aide, pendant au moins 5 secondes.</p>	<p style="text-align: center;">5 secondes</p> 
<p>F7</p> <p>Je flotte en vertical droit comme un I.</p>	

Fiche élève

Nom :

Date :

Mon projet : je choisis une entrée, un déplacement, une immersion et une flottaison. Je colle l'étiquette correspondant à mon choix et/ou j'écris le numéro dans le tableau ci-dessous.

A la piscine, j'essaye d'enchaîner au moins 2 actions.

L'entrée dans l'eau	La flottaison	L'immersion	Le déplacement
Entrée n°....	Flottaison n°	Immersion n°....	Déplacement n°: